



FONDATION NATIONALE ENTREPRISE ET PERFORMANCE

Les membres de la Fondation

ENTREPRISES



ADMINISTRATIONS



GRANDES ECOLES



Les soutiens de la Fondation



FONDATION NATIONALE ENTREPRISE ET PERFORMANCE

Fondation reconnue d'utilité publique

Son histoire

A la suite du discours prononcé par le Premier ministre Jacques Chaban-Delmas à l'Assemblée nationale le 16 septembre 1969 sur « La Nouvelle société », des entreprises publiques (Elf Aquitaine, Air-France, Electricité de France, Caisse des Dépôts et consignations, Aéroports de Paris, SNCF, PTT, Gaz de France,...) créent en 1969 la Fondation Elf – Air-France, devenue ensuite la Fondation Nationale des Entreprises Publiques, puis lors de son ouverture à des entreprises privées la **Fondation Nationale Entreprise et Performance (FNEP)**, reconnue d'utilité publique en 1973.

Sa raison d'être

Véritable think tank du lien public-privé, elle favorise l'ouverture sur l'Europe et sur le monde, pour rechercher ici ou ailleurs de bonnes réformes et les meilleures pratiques. Elle est dirigée par un conseil d'administration composé de représentants des ministères, des présidents des sociétés membres et des universitaires.

À la confluence de trois mondes, entreprises privées et publiques, administrations nationales, européennes et collectivités territoriales, grandes écoles, elle organise chaque année des **missions d'études et de recherche**, qui réunissent des cadres issus d'horizons divers. Ces missions offrent à chacun une **expérience unique** de développement professionnel et personnel et d'ouverture vers l'international.

Ses objectifs

Lieu d'échanges et de débats, la Fondation s'attache à l'analyse de sujets majeurs et d'actualité, **à la charnière de l'économie et des phénomènes sociaux et internationaux**. Les thèmes de recherche, déclinés en cycles triennaux, sont représentatifs des préoccupations des organisations adhérentes face à l'évolution de la société et de l'économie française, dans un contexte international de plus en plus interdépendant.



FONDATION NATIONALE ENTREPRISE ET PERFORMANCE

Penser l'avenir, pour agir au présent

MISSION 2017

L'innovation au service du développement durable et sociétal

Comment concilier sobriété et compétitivité

RAPPEL DU CYCLE DE RECHERCHE 2015 - 2016 - 2017 SUR L'INNOVATION

Thème 2015 : Performance de l'innovation :
quel écosystème pour l'innovation ?

Thème 2016 : La dimension culturelle de l'innovation culturelle
ou comment ériger l'innovation en réflexe culturel ?

Thème 2017 : L'innovation au service du développement durable et sociétal :
comment concilier sobriété et compétitivité ?

MENTOR DE LA MISSION 2017 :
Professeur Gilles Boeuf
Ancien président du Muséum national d'histoire naturelle
Conseiller scientifique patrimoine naturel et biodiversité auprès du MEEM
Professeur à l'université Pierre et Marie Curie



FONDATION NATIONALE ENTREPRISE ET PERFORMANCE

L'innovation au service du développement durable et sociétal :

Comment concilier sobriété et compétitivité ?

Parce qu'elle est l'un des premiers leviers de la croissance, de la performance économique et de l'évolution sociétale, l'innovation suscite un engouement pour l'action dont le rapport Attali, les pôles de compétitivité ou les 34 plans de reconquête pour une nouvelle France industrielle sont des exemples marquants mais non uniques. Comment adapter les organisations, leur gestion, la formation, l'éducation, les mentalités et les habitudes à cette nouvelle donne ? Quel système cohérent et performant, incluant les politiques publiques, lui correspond-t-il ? Comment mieux coordonner les politiques nationales entre Etats membres de l'UE, et se positionner aux premiers rangs dans la compétition mondiale ?

Des énergies renouvelables au TGV du futur, des biotechnologies médicales à la santé numérique, de la qualité de l'eau à l'e-éducation, des objets connectés à la réalité augmentée, les choix de la nouvelle France industrielle reposent sur l'idée que notre pays est capable de se réinventer et de devenir pionnier dans la troisième révolution industrielle, au carrefour des transitions écologique et énergétique d'une part, digitale et numérique d'autre part. Ils s'appuient sur des attentes sociétales en croissance – préoccupation pour la planète, vision plus « individualiste » du citoyen-consommateur, responsabilité individuelle accrue – mais également sur la prise en compte d'un contexte international complexe - potentiel économique des pays émergents, allongement de la durée de vie, urbanisation croissante, tensions probables pour l'accès à l'eau potable, à l'énergie et aux matières premières, effets du changement climatique.

La grille de lecture du monde évolue : le progrès se conjugue avec les notions d'utilité, de sobriété et de bien d'usage. Le besoin de sécurité s'accroît, qu'il s'agisse des personnes, des biens ou des informations, en parallèle à une volonté de santé et de bien-être à tout âge.

Au cœur des pistes ainsi ouvertes, l'innovation tient une place essentielle : plus qu'une rupture technologique ou une révolution culturelle, c'est à une transformation profonde de nos modes de pensée et d'agir qu'elle conduit, amenant des comportements individuels et collectifs nouveaux.

Les innovations de demain devront répondre à ces attentes montantes de la société et arriver au bon moment.

La Mission FNEP 2017 devra donc analyser comment l'innovation peut permettre de concilier la nécessité de préserver durablement les ressources de la planète (la sobriété), avec l'impératif de croissance économique et d'amélioration de la compétitivité. Pour cela, elle portera son attention sur les points suivants :

➤ L'innovation « durable »

Les préoccupations pour la planète sont de plus en plus partagées, guidées par l'idée qu'il appartient à chacun d'agir pour être efficace tout en préservant durablement les ressources essentielles de l'humanité, dans un contexte marqué par la prise de conscience de leur caractère limité. Cette exigence envers la planète a un impact économique croissant avec l'essor d'une économie verte, de circuits courts et d'économie circulaire, d'une sobriété dans la consommation, de l'autosuffisance et d'une volonté de durabilité des biens. De plus en plus de consommateurs seront vigilants sur l'éthique d'entreprise. La notion de sobriété dans la consommation et la production est une tendance de plus en plus forte. Et l'innovation doit s'intéresser au « consommer mieux avec moins ». Elle doit être au service de la pérennisation des ressources sans entraîner une surconsommation de celles-ci.

- La révolution des « concepteurs-créateurs », à la faveur du développement industriel des imprimantes 3D, ouvrira de nouvelles pistes d'économie durable et sociale avec la relocalisation des productions de biens et outils d'usage quotidien, et la diminution des déchets par la récupération de matériaux usagés. L'innovation durable permet de se positionner sur les marchés émergents.

- Des évolutions sociétales influenceront sur des valeurs et des perceptions culturelles telles que la relation à l'espace, la notion de vie privée et de famille, entraînant une transformation des rapports sociaux. L'innovation doit aussi être sociale.



FONDATION NATIONALE ENTREPRISE ET PERFORMANCE

➤ L'innovation au service du développement durable

L'environnement économique et social actuel se caractérise par deux préoccupations majeures : la prise en compte accrue des enjeux de développement durable et la volonté de renforcer la capacité d'innovation des entreprises, perçue comme un levier de compétitivité essentiel.

Ces deux enjeux peuvent-ils être menés conjointement ou risquent-ils d'être en contradiction ?

Intégrer le développement durable dans les stratégies d'innovation constitue un enjeu majeur mais fortement déstabilisant pour l'entreprise. Cette refonte recoupe celle exigée par « l'innovation ouverte » (« Open Innovation »).

Développement durable et innovation se nourrissent mutuellement : le développement durable est un accélérateur d'innovation et l'innovation est un levier essentiel du développement durable. *Comment penser la performance d'une démarche d'innovation durable ?*

➤ Le rôle des politiques publiques

La puissance publique intervient à plusieurs titres :

- comme financeur de certaines innovations lorsqu'on considère que le niveau du risque ou les durées de retour sur investissement sont incompatibles avec l'intervention du seul marché
- comme régulateur pour inciter l'émergence et le déploiement des innovations jugées conformes aux objectifs du développement durable et sociétal
- comme facilitateur pour faire se rencontrer créateurs et utilisateurs potentiels

Pour autant, les acteurs publics, mus par la volonté politique d'un développement harmonieux de la société, ne risquent-ils pas d'en faire trop ? L'intervention étatique est-elle compatible avec le développement d'un écosystème d'innovations libre ? Quel devrait être le niveau optimal d'intervention publique pour favoriser l'innovation sans la brider ?

➤ Une stratégie européenne d'innovation

Avec l'Agenda de Lisbonne et l'espace européen de la recherche, l'Union européenne affichait l'ambition de devenir "l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde"

En juin 2010, les chefs d'Etat et de gouvernement ont adopté un plan stratégique pour les dix ans à venir. Intitulée Europe 2020, cette stratégie de croissance prolonge la stratégie de Lisbonne par une gouvernance plus étroite au sein de l'Union Européenne. Elle met en avant trois moteurs de la croissance :

- **une croissance intelligente** : développer une économie fondée sur la connaissance et l'innovation
- **une croissance durable** : promouvoir une économie plus efficace dans l'utilisation des ressources
- **une croissance inclusive** : encourager une économie à fort taux d'emploi favorisant la cohésion sociale et territoriale.

Cette stratégie repose sur des initiatives phares qui visent à stimuler les progrès de la croissance et permettre aux Etats membres d'assurer des niveaux élevés d'emploi, de productivité et de cohésion sociale. Parmi ces initiatives, figure une Union pour l'Innovation dont l'objectif est de consacrer 3% du PIB de l'UE à la recherche et au développement (1% de financement public et 2% d'investissements du secteur privé), et de renforcer les politiques favorisant l'innovation. En janvier 2014, l'UE a lancé un nouveau programme de recherche septennal, Horizon 2020, avec une enveloppe de près de 80 milliards d'euros, en plus des investissements privés et publics des Etats membres



FONDATION NATIONALE ENTREPRISE ET PERFORMANCE

Ce programme regroupe tous les types de financement propres à encourager la recherche scientifique, à renforcer l'innovation industrielle et à relever les grands défis sociaux (changement climatique, énergies renouvelables, vieillissement démographique...). Il a aussi pour objectif de garantir que les avancées technologiques sont transformées en produits viables en établissant des partenariats entre l'industrie et les pouvoirs publics, d'intensifier la coopération internationale dans et en dehors de l'UE, et de poursuivre le développement de l'espace européen de la recherche.

➤ Le contexte mondial de l'innovation : plus de compétitivité

Au-delà du contexte européen, deux évolutions majeures d'envergure mondiale ont marqué 2015.

En septembre, les Etats membres de l'ONU ont adopté un nouveau programme articulé autour de 17 objectifs de développement durable (ODD) pour un cadre de vie prospère pour l'humanité. Après les 8 Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) qui ont accompagné la période 2000-2015, ces 17 objectifs ont pour ambition de mettre fin à la pauvreté d'ici à 2030, et de « transformer les vies tout en préservant la planète »

En décembre 2015, les 196 pays réunis à Paris pour la COP 21 se sont mis d'accord sur un texte et ont accepté de réduire le réchauffement à 2 degrés. « C'est un petit marteau, mais il peut faire de grandes choses » (Laurent Fabius)

Le désir de mettre l'innovation au service du développement durable est aujourd'hui généralement partagé, mais il ne se traduit pas encore suffisamment dans les faits. Tirant les leçons des Objectifs du Millénaire pour le Développement, la communauté internationale, et en particulier l'Europe, devrait de doter d'objectifs concrets, simples à comprendre, consensuels et si possible crédibles. De tels objectifs sont en effet fortement mobilisateurs.

Approche méthodologique :

Le groupe est accompagné par un "mentor", personnalité reconnue pour ses connaissances et son expérience sur le thème. Il oriente l'activité du groupe, le guide dans la recherche des contacts pertinents, l'aide dans la construction et la présentation du rapport. Le Délégué général et le Secrétaire général de la Fondation assurent le "coaching" de chaque mission. Les voyages et les contacts à l'étranger sont organisés avec l'appui du Ministère des Affaires Étrangères et du Ministère de l'Économie et des Finances à travers les services des ambassades.

Calendrier :

La Fondation sélectionne sur dossiers des candidats invités à l'automne 2016 à dialoguer avec un panel d'audition chargé de composer un groupe pluridisciplinaire d'une dizaine de membres. La composition de ce groupe sera annoncée fin 2016. La participation à la mission requiert une **très bonne connaissance de l'anglais**.

– de janvier à juillet 2017 : travail de recherche de bonnes pratiques en France, à Bruxelles, et dans cinq pays, en UE et hors UE.

– de septembre à décembre 2017 : rédaction du rapport collectif publié à la Documentation française, dans la collection FNEP, rapport qui fera l'objet d'une large diffusion et d'une présentation publique en avril 2018.

*

Demande de dossier de candidature :

FNEP - 15 rue Soufflot – 75005 Paris

Tél. (33) **01 56 81 20 14**- E-mail : Site web : www.fnep.org